



CORONAVIRUS – Mesures urgentes – Informations

Suite aux mesures prises par le Conseil d'Etat afin de réduire les risques de transmission du coronavirus, le Conseil communal vous informe concernant la décision de fermer les classes de l'école obligatoire et post-obligatoire :

1. Dans la mesure du possible, les élèves restent à la maison et sont placés sous la surveillance de la proche famille mais en veillant à maintenir les grands-parents et autres personnes à risque à distance.
2. Les structures scolaires sont uniquement ouvertes pour les enfants des personnes dont l'activité est indispensable à la gestion de la crise (personnel médical, hospitalier, EMS, institutions spécialisées, protection de la population).
3. Les prochaines informations pour le suivi de l'apprentissage scolaire seront communiquées sur les sites internet de l'école (www.ecole-hauterivefr.ch) et de la DICS (www.fr.ch/DICS, rubrique actualités et agenda).
4. Nous précisons que la place de jeux de l'école est par conséquent également fermée.

Le Conseil communal a décidé de faire appel à la solidarité de tout un chacun pour apporter une aide dans cette situation exceptionnelle.







Toute personne, qui ne fait pas partie des personnes à risque (*personne de plus de 65 ans ou souffrant d'hypertension artérielle, diabète, maladies cardio-vasculaires, maladies chroniques des voies respiratoires, maladies et thérapies qui affaiblissent le système immunitaire, cancer*) et qui serait d'accord d'accueillir un ou deux enfants à son domicile est priée de s'annoncer à l'administration communale au no de téléphone **026/411.92.03.**

Nous recherchons également des bénévoles désireux d'aider les personnes âgées, handicapées, etc. dans leurs besoins ordinaires, tout en leur permettant d'éviter de s'exposer inutilement tant dans les transports publics que dans les centres commerciaux par définition très fréquentés. Les personnes dans le besoin et les bénévoles sont priés de s'annoncer à l'administration communale au no de téléphone 026/411.92.03.

Le Conseil communal vous informe également que :

- **L'assemblée communale prévue le 20 avril 2020 est reportée à une date ultérieure.**
- **La déchetterie aura une ouverture supplémentaire dès ce jeudi 19 mars 2020 de 13h30 à 16h00 durant cette période de crise pour permettre une meilleure gestion de la place et ainsi garantir une des règles de l'OFSP (garder ses distances).**
- **Concernant les manifestations publiques ou privées, veuillez svp vous référer aux directives fédérales et cantonales.**

Nous vous rappelons les consignes pour se protéger du coronavirus

	Se laver soigneusement les mains		Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude
	En cas de fièvre et de toux, rester à la maison		Eviter les poignées de main
	Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences		Garder ses distances

Nous vous remercions d'avance pour votre aide citoyenne dans ces moments difficiles.

LE CONSEIL COMMUNAL

Ecuvillens, 16 mars 2020

Commune de Hauterive FR - Case postale 48 - 1725 Posieux - Tél. 026/411.92.00 - CCP 17-1592-1 - mail :
commune@hauterivefr.ch